



ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY

SECRETARIAT  
P. O. Box 3243  
Addis Ababa

منظمة الوحدة الأفريقية  
السكرتاريات  
ج. ب. 3243

ORGANIZATION DE L'UNITE  
AFRICAINNE

SECRETARIAT  
B. P. 3243

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ET DE LA COOPÉRATION  
Addis Ababa

CABINET

REPUBLIQUE POPULAIRE  
DU CONGO

TRAVAIL - DEMOCRATIE PAIX

No ..... /ETRC-CAB.-

Le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération présente ses compliments au Secrétariat Général de l'Organisation de l'Unité Africaine et a l'honneur de lui faire parvenir les documents ci-joints:

- Une note de présentation du projet de résolution sur la Force Militaire Interafricaine d'Intervention;
- Un projet de résolution sur la Force Militaire Interafricaine d'Intervention.

Le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération, sur instructions expresses du Gouvernement de la République Populaire du Congo, saurait gré au Secrétariat Général de l'Organisation de l'Unité Africaine:

- 1°)- d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil des Ministres de l'OUA qui se tiendra à Khartoum, du 7 au 15 juillet 1978, le point intitulé:

Questions des Interventions Militaires en Afrique -  
Projet de résolution sur la Force Militaire Inter-  
africaine d'Intervention ;

- 2°)- de traduire et de multiplier ces deux documents à l'intention des délégations d'Etats membres, conformément à la pratique habituelle.



Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat Général de l'Organisation de l'Unité Africaine, les assurances de sa très haute considération.

P.J. : Note de présentation  
Projet de résolution

SECRETARIAT GENERAL DE L'ORGANISATION  
DE L'UNITE AFRICAINE

P.O.BOX : 3243

- A D D I S A B E B A -

ANK/OMH/3/7/78.-

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
& DE LA COOPÉRATIONREPUBLIQUE POPULAIRE  
DU CONGO

CABINET

NOTE DE PRÉSENTATION DU PROJET DE  
RÉSOLUTION SUR LA FORCE  
D'INTERVENTION INTERAFRICAINÉ

Le soir du 25 mai 1963, lorsque, dans une tornade d'ap-  
plaudissements, les Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains  
eurent achevé de signer la Charte de l'Organisation de l'Unité  
Africaine, un cadre nouveau, de concertation et d'action venait  
ainsi d'être défini. Ainsi les Chefs d'Etat et de Gouvernement  
étaient-ils fermement résolus à sauvegarder et à consolider, au  
sein dudit cadre, l'indépendance et la souveraineté librement  
conquises, ainsi que l'intégrité territoriale de leurs Etats, à  
combattre et à éliminer le colonialisme et le néocolonialisme sous  
toutes leurs formes.

Voilà 15 ans, depuis lors qu'ils travaillent inlassable-  
ment pour la libération totale du continent, voilà 15 ans qu'ils  
conjuguent leurs efforts au sein du Comité de Coordination pour  
la libération de l'Afrique pour bouter hors du continent toutes  
présences coloniales et asservissantes ; la lutte a été âpre,  
saluée par des victoires ; mais le combat continue car l'étranger  
raciste et colonialiste occupe toujours une bonne partie de la  
terre africaine.

La situation en Afrique demeure ainsi préoccupante comme vient de le constater, une fois de plus la trente-et-unième (31ème) Session du Comité de Coordination pour la libération de l'Afrique qui a récemment eu lieu à Dar-es-Salaam ; elle demande la mobilisation de tous les Etats membres de l'Organisation pour un combat décisif final contre tous les occupants illégaux des terres africaines, et afin que l'Afrique soit réellement aux africains.

Ce qui s'est passé à Paris du 22 au 23 mai 1978, à savoir l'institution par certains Chefs d'Etat africains avec la bénédiction du Chef d'Etat du pays hôte, d'une Force Militaire Inter-africaine d'Intervention, aurait pu être salué avec beaucoup d'ardeur par tous les patriotes africains épris de paix et de justice, si seulement cette force militaire devrait être au service de l'Organisation et dirigée contre les racistes d'Afrique du Sud par exemple.

Force est malheureusement de constater, que, bravant la Charte de l'Organisation, cette prétendue Force Militaire Inter-africaine d'Intervention n'est autre qu'une véritable machine de destruction, de destabilisation des régimes africains par des régimes africains et d'étouffement des forces démocratiques montantes en Afrique ; cette force militaire, pur produit de l'impérialisme est la manifestation au grand jour des visées néo-coloniales sur l'ensemble de notre continent, anéantissant ainsi les efforts de l'OUA qui, comme on le sait, préconise la libération totale de l'Afrique et la lutte sans merci contre les tenants de l'apartheid.

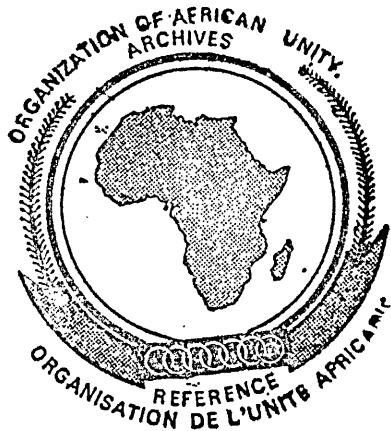
Il paraît clairement paradoxal que les anciens colonisateurs du continent se mettent aujourd'hui spontanément à la disposition du combat libérateur de l'Afrique ; car il est clair que

la soi-disant Force Militaire Interafricaine d'Intervention ne se battra pas en Afrique du Sud, elle-même armée par ceux-là mêmes qui, curieusement, se dévouent, maintenant, pour la décolonisation du Continent.

En réalité, il y a là comme une manoeuvre sordide tendant à reconquérir les positions perdues et à perpétuer l'exploitation éhontée des richesses africaines, et donc une haute trahison, voire une violation flagrante de la Charte de notre Organisation.

La République Populaire du Congo pense quant à elle que seule l'OUA est en droit de créer une Force Militaire Panafricaine pour la sécurité du Continent, agir en marge de ce cadre, c'est saboter l'Unité Africaine pour laquelle l'OUA se bat, c'est porter atteinte à la paix et à la Sécurité en Afrique.

La République Populaire du Congo demeure fidèle à la Charte de l'OUA et est prête à tout mettre en oeuvre pour que survive l'Unité Africaine et triomphe la liberté. Le projet de résolution qu'elle propose n'a d'autre but que la sauvegarde de cette Unité et se voudrait comme un garde-fou contre les tentatives isolationnistes de certains Etats membres de créer des Organisations fantoches qui cachent mal leur vraie nature.



**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

1978-07

# The Question of Military Intervention in Africa (Proposed by Congo)

Organization of African Unity

Organization of African Unity

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/9754>

*Downloaded from African Union Common Repository*